

FEDERATION ALGERIENNE DE HAND BALL

LIGUE REGIONALE DE HAND BALL

laison de Jeunes Saidi Rachid -BATNA- TEL/FAX : 033.80.51.8

commission de Règlement qualification et de Discipline

P.V.N° 08



REUNION DU.18/12/2018

<u>Membres Présents:</u> MM. HAMICHE SALAH	PRESIDENT
BAADACHE HAMID	MEMBRE
BOUMEDIENE ALI	MEMBRE

Ordre du *j*our

- ETUDE DES LIBERATIONS

AFFAIRE N° 74



- Vu la demande de libération du joueur BENZAINÉ SAID formulée par le club AMBATNA.
- Vu la lettre de libération du club UJCF.
- Vu la licence et bordereaux du joueur sus cité
- Vu le versement des droits de libération d'un montant de 10 000.00 da (Art 10 du BRRF)

LA CRQD DECIDE :-

- Le joueur BENZAINÉ SAID licence n° 03/17 est qualifié au profit de club AMBATNA à compter du 18.12.2018

Note aux clubs

Vu le début tardif du championnat national II, il est porté à la connaissance des clubs que la période des annulations des licences est prolongé au 31.12.2018.



